

# JUMEAUVILLE



**bulletin municipal**

JUILLET 1995



Jumeauville le 24 Juillet 1995

Madame, Monsieur.

*Le Conseil Municipal est maintenant en place et tient à vous remercier de la confiance que vous lui avez manifestée. Une fois de plus, le faible taux d'abstention à Jumeauville prouve tout l'intérêt que vous portez aux affaires municipales.*

*L'organisation mise en place, où chacun s'est engagé en fonction de ses préoccupations et de ses disponibilités, est désormais au travail, secondée efficacement par Madame Berthou, notre nouvelle secrétaire.*

*Que chacun, et en particulier les plus démunis, soit certain, que je suis et resterai toujours disponible, ainsi que chacun des membres du Conseil Municipal, pour vous écouter et vous aider.*

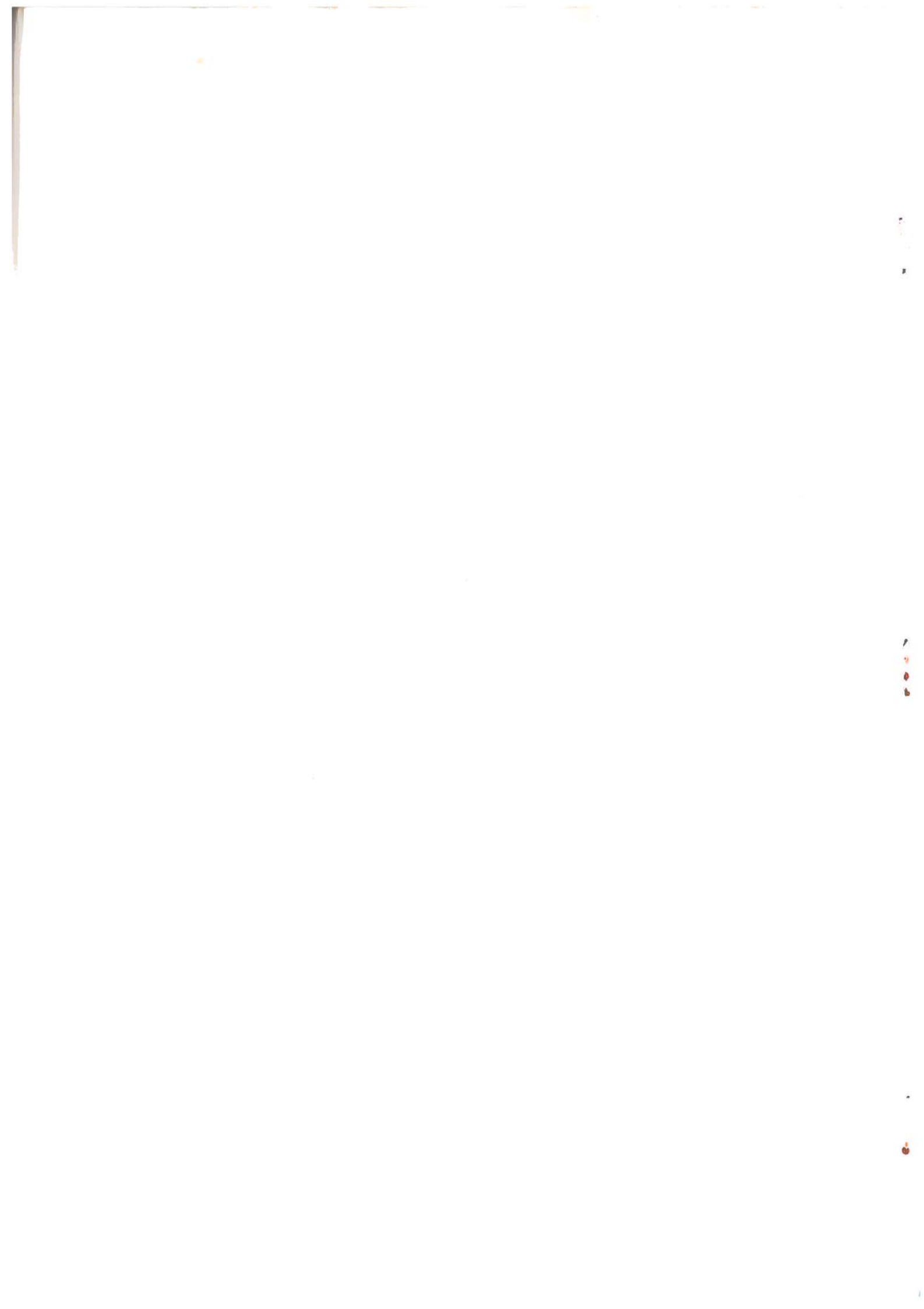
*La période des vacances est toujours précédée des résultats aux différents examens. Je félicite au nom du Conseil tous nos jeunes, qui ont obtenu " leur cape " et souhaite beaucoup de courage à ceux qui sont obligés de recoller.*

*La fête du 14 Juillet nous a réunis nombreux autour d'une collation et d'un feu d'artifice de qualité, suivis d'un bal très fréquenté. Que tous les organisateurs de cette journée soient remerciés.*

*Je souhaite à tous de bonnes vacances, afin de préparer la rentrée avec calme et sérénité.*

*A bientôt*

*Pierre SEIGE*



## AU CONSEIL QUOI DE NEUF ?

Après les élections du mois de juin 1995, le Conseil Municipal se compose de:

Monsieur SEIGE Pierre	Maire
Monsieur LEGOUX Raymond	Premier Adjoint
Monsieur LANGLOIS Jean-Claude	Second Adjoint
Monsieur LECOQ Michel	Conseiller
Madame POTTIER Odette	Conseiller
Madame FIALAIRE Bernadette	Conseiller
Monsieur GRANGER Patrick	Conseiller
Monsieur MASSY François	Conseiller
Madame PIOT Muriel	Conseiller
Monsieur LAVRARD Richard	Conseiller
Monsieur DROUIN Michel	Conseiller
Madame CHEVALIER Annie	Conseiller
Madame NIVERT Sylvie	Conseiller
Madame AUDRAIN Christine	Conseiller
Monsieur DUCRET André	Conseiller



# SEANCE DU 23 JUIN 1995

N°1

## INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

L'an mil neuf cent quatre-vingt-quinze, le vingt-trois juin, à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de JUMEAUVILLE proclamés par le bureau électoral à la suite des élections des 11 et 18 juin 1995 se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.121-10 et L.122-5 du Code des Communes.

Etaient présents MM. les Conseillers municipaux:

1 SEIGE Pierre	9 PIOT Muriel
2 LANGLOIS Jean-Claude	10 LAVRARD Richard
3 LECOQ Michel	11 DROUIN Michel
4 POTTIER Odette	12 CHEVALIER Annie
5 LEGOUX Raymond	13 NIVERT Sylvie
6 FIALAIRE Bernadette	14 DUCRET André
7 GRANGER Patrick	
8 MASSY François	

Absente: Mme AUDRAIN Christine qui a donné pouvoir à M. DROUIN Michel.

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Pierre SEIGE, Maire qui, après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installer MM. SEIGE Pierre, LANGLOIS Jean-Claude, LECOQ Michel, POTTIER Odette, LEGOUX Raymond, FIALAIRE Bernadette, GRANGER Patrick, MASSY François, PIOT Muriel, LAVRARD Richard, DROUIN Michel, CHEVALIER Annie, NIVERT Sylvie, AUDRAIN Christine, DUCRET André, dans leurs fonctions de Conseillers Municipaux.

Mme POTTIER Odette, la doyenne des membres du Conseil, a pris ensuite la présidence.

Le Conseil a choisi pour secrétaire M. LAVRARD Richard.

## ELECTION DU SECOND ADJOINT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du second adjoint.

### Premier Tour de Scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants:

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne . . . . .	15
A DEDUIRE: bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L66 du Code électoral . . . . .	1
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés . . . . .	14
Majorité absolue . . . . .	8
Ont obtenu: M. LANGLOIS Jean-Claude douze voix	12
Mme CHEVALIER Annie une voix	1
M. LECOQ Michel une voix	1

Monsieur LANGLOIS Jean-Claude ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Adjoint et a été immédiatement installé.

## COMMISSIONS COMMUNALES

Les Commissions Communales ont été réparties de la façon suivante:

### 1) FINANCES

Président: M. SEIGE Pierre  
Mme AUDRAIN Christine  
M. LECOQ Michel  
M. LAVRARD Richard

Mme CHEVALIER Annie  
M. LANGLOIS Jean-Claude  
Mme NIVERT Sylvie

### 2) TRAVAUX VOIRIE

Président: M. SEIGE Pierre  
M. GRANGER Patrick  
Mme AUDRAIN Christine  
M. DUCRET André  
M. LECOQ Michel

M. LAVRARD Richard  
M. DROUIN Michel  
M. LANGLOIS Jean-Claude

### 3) URBANISME ET PERMIS CONSTRUIRE

Président: M. SEIGE Pierre  
Mme CHEVALIER Annie  
M. DUCRET André  
M. MASSY François  
M. LANGLOIS Jean-Claude

M. LAVRARD Richard  
M. LEGOUX Raymond  
Mme NIVERT Sylvie  
M. DROUIN Michel

### 4) INFORMATION

Président: M. SEIGE Pierre  
Mme AUDRAIN Christine  
Mme POTTIER Odette  
Mme PIOT Muriel

M. LECOQ Michel  
M. MASSY François

## ELECTION DU MAIRE

### Premier Tour de Scrutin

Le président, après avoir donné lecture des Articles L.122-4, L.122-5 et L.122-8 du Code des Communes a invité le Conseil à procéder à l'élection d'un Maire conformément aux dispositions prévues par l'article L.122-4 du Code des Communes.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement a donné les résultats ci-après:

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne . . . . .		15
A DEDUIRE: bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L66 du Code électoral . . . . .		1
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés . . . . .		14
Majorité absolue . . . . .		8
Ont obtenu: M. SEIGE Pierre	treize voix	13
Mme NIVERT Sylvie	une voix	1

Monsieur Pierre SEIGE ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

### DETERMINATION DU NOMBRE DE POSTE DES ADJOINTS

Monsieur le Maire propose au Conseil de fixer à deux le nombre des Adjointes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de désigner deux adjoints.

## ELECTION DU PREMIER ADJOINT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de Monsieur Pierre SEIGE, élu Maire, à l'élection du Premier Adjoint.

### Premier Tour de Scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants:

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne . . . . .		15
A DEDUIRE: bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L66 du Code électoral . . . . .		2
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés . . . . .		13
Majorité absolue . . . . .		7
Ont obtenu: M. LEGOUX Raymond	dix voix	10
M. LANGLOIS Jean-Claude	trois voix	3

Monsieur LEGOUX Raymond ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Adjoint et a été immédiatement installé.



## SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

### 1) SIVOM D'ARNOUVILLE

Titulaires:

M. SEIGE pierre  
M. LECOQ Michel

Suppléants

M. LAVRARD Richard  
Mme NIVERT Sylvie

### 2) SYNDICAT D'ELECTRICITE Boinville/Jumeauville/Goussonville

Titulaires:

M. LEGOUX Raymond  
M. MASSY François

Suppléants:

M. DUCRET André  
Mme FIALAIRE Bernadette

### 3) S.I.R.Y.A.E.

Syndicat Intercommunal de la Région d'Yvelines pour l'Adduction de l'Eau

Titulaires:

Mme CHEVALIER Annie  
M. LANGLOIS Jean-Claude

Suppléant

M. LAVRARD Richard

### 4) ASEMAV/SMSEMAV

Syndicat Mixte Seine-Mauldre-Vaucouleurs

Titulaires:

M. SEIGE Pierre  
M. LANGLOIS Jean-Claude

Suppléant:

M. LAVRARD Richard

### 5) SYNDICAT DU RU DE SENNEVILLE

Syndicat Intercommunal d'Etude pour l'Aménagement Hydraulique du bassin du Rû de Senneville

Titulaires:

M. SEIGE Pierre  
Mme NIVERT Sylvie

Suppléants:

M. LANGLOIS Jean-Claude  
M. LAVRARD Richard

### 6) S.I.T.S.

Syndicat Intercommunal de Transport Scolaire Mantes/Maule/Septeuil

Titulaires:

M. GRANGER Patrick  
Mme PIOT Muriel

Suppléants:

Mme CHEVALIER Annie  
M. MASSY François

### 7) S.I.L.Y.A.

Syndicat Intercommunal Lycée Aubergenville

Titulaires:

M. LECOQ Michel  
Mme CHEVALIER Annie

Suppléant:

M. GRANGER Patrick

La séance est levée à 21 heures 35.

Le Maire

**5) COMMISSION DU TROISIEME AGE**

Président: M. SEIGE Pierre  
Mme POTTIER Odette  
Mme FIALAIRE Bernadette  
M. GRANGER Patrick

M. DROUIN Michel  
Mme PIOT Muriel

**6) LOCATION SALLE DE LA MAIRIE**

M. LEGOUX Raymond  
M. GRANGER Patrick

**7) LOCATION GITE RURAL**

Mme CHEVALIER Annie  
Mme FIALAIRE Bernadette

**REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**1) CAISSE DES ECOLES**

Président: M. SEIGE Pierre  
Mme PIOT Muriel  
Mme CHEVALIER Annie

Mme FIALAIRE Bernadette  
Mme POTTIER Odette

**2) CONSEIL d'ECOLE**

Mme AUDRAIN Christine  
Mme CHEVALIER Annie

**3) CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Président: M. SEIGE Pierre  
Mme FIALAIRE Bernadette  
Mme POTTIER Odette  
Mme NIVERT Sylvie

Mme CHEVALIER Annie  
M. MASSY François

**4) CULTURE ET LOISIRS**

Président: M. SEIGE Pierre  
Mme POTTIER Odette  
M. LANGLOIS Jean-Claude  
M. GRANGER Patrick  
M. DROUIN Michel

Mme PIOT Muriel  
Mme NIVERT Sylvie  
Mme AUDRAIN Christine

**5) COMITE DES FETES**

Mme POTTIER Odette  
Mme CHEVALIER Annie  
Mme AUDRAIN Christine  
M. DUCRET André

M. GRANGER Patrick  
M. LAVRARD Richard  
M. DROUIN Michel

## INFORMATION

LES PERMANENCES DE LA MAIRIE :

DU 5 AU 26 AOUT INCLUS

LE SAMEDI MATIN DE 10 HEURES A 11 HEURES 30

## SUR VOTRE AGENDA

\*\*\*\*\*

MAIRIE - Tél . 30.42.61.29

Fax. 30.42.34.77

### HEURES D'OUVERTURE

MARDI            18 h à 19 h

JEUDI            9 h à 12 h

SAMEDI           10 h à 11 h 30

### PERMANENCES DU MAIRE

MARDI            18h à 19 h

SAMEDI           9 h 30 à 12 h

( suivant disponibilité ou sur rendez-vous)

## BULLETIN MUNICIPAL

Nous diffusons ce mois ci un bulletin municipal très abrégé. Vous le retrouverez à partir de septembre sous sa forme habituelle, mais plus souvent, tous les trois mois désormais.

cette périodicité rapprochée nous permettra de faire circuler l'information plus rapidement et de donner des détails pratiques qui, autrement, pour six mois, ne seraient plus valables ou difficiles à obtenir.

## OU EN SONT NOS TRAVAUX?

Comme chacun peut le voir, les travaux de ravalement de la Mairie et de rénovation des abords entrent dans leur phase terminale. Cette action mettra un point final au Contrat Rural signé par Monsieur COCHIN et son Conseil Municipal en 1992 avec le Conseil Général.

Afin d'améliorer la propreté du village, nous avons installé trois poubelles: une sous le lavoir, une sur la place et la dernière sous l'abribus.

## DIVERS

45 Kilomètres à l'heure: Il est bien certain que la vitesse excessive est le fait d'une minorité de conducteurs, mais il est toujours bon de rappeler que c'est bien la vitesse maximum autorisée dans notre village.

Nuisances: Stationnements abusifs ou gênants, bruits divers à toutes heures et aboiements de chiens, sont les nuisances les plus souvent dénoncées auprès de la Mairie. Un petit effort de la part de ceux qui en sont les auteurs, et tout ne pourra aller que mieux.

Objets encombrants: Le ramassage est toujours assuré le troisième jeudi du mois, le matin de bonne heure.

Cantine scolaire: Le prix des repas servis à la cantine pour l'année scolaire 1995-1996 est fixé à: **22,60 Frs par repas.**

## ETAT CIVIL

### MARIAGES

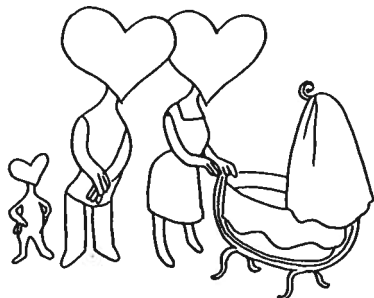
ENDICO ZENON Frédéric et LEROUX Anne 29 avril 1995

BOUCHER Patrick et TONIN Florence 29 avril 1995

THOME Stéphane et BESLON Béatrice 3 juin 1995



Le Conseil Municipal adresse tous ses voeux de bonheur aux époux.



### NAISSANCES

ROBIN Louis 30 janvier 1995

DUVAL Yan 14 mai 1995

Le Conseil Municipal adresse ses félicitations aux heureux parents.

### DECES

Madame MAILLARD Henriette 18 juin 1995

Le Conseil Municipal adresse ses condoléances à la famille.

## TRES IMPORTANT

### CARTES D'IDENTITE SECURISEES

à compter du Mardi 8 Novembre 1994

La mise en place des cartes d'identité sécurisées a débuté le Mardi 8 Novembre 1994. Les nouvelles demandes nécessitant la prise d'empreinte de l'index gauche. La présence de l'intéressé est **OBLIGATOIRE** au guichet de délivrance dès le dépôt de la demande quel que soit son âge. Cette demande devra **IMPERATIVEMENT** être remplie sur place.

Le mineur qui demande une carte nationale d'identité doit être accompagné de son représentant légal.

Toutes ces demandes seront traitées comme des premières demandes et devront contenir les pièces suivantes :

**S'IL S'AGIT D'UN MINEUR,**

- Un extrait de naissance de l'enfant avec filiation ou photocopie du livret de famille des parents.

- Un timbre fiscal à 150 F + 2 photos.

**S'IL S'AGIT D'UNE PERSONNE MAJEURE MAIS CELIBATAIRE,**

- Un extrait d'acte de naissance avec filiation ou livret de famille des parents.

- Un timbre fiscal à 150 F + 2 photos.

**S'IL S'AGIT D'UNE PERSONNE MARIEE, VEUVE OU DIVORCEE,**

Elle devra produire soit un extrait de naissance, soit son livret de famille accompagné de celui de ses parents afin de permettre le contrôle de la filiation.

- Un timbre fiscal à 150 F + 2 photos.

**Les personnes mariées** qui demandent l'inscription de leur situation matrimoniale la justifient par la production de leur livret de famille.

**Les personnes veuves** produisent leur livret de famille avec mention du décès du conjoint ou par l'acte de décès de celui-ci.

**Les femmes divorcées** qui souhaitent conserver le nom de leur ex-conjoint doivent présenter le dispositif du jugement de divorce leur accordant ce droit ou l'autorisation écrite expresse de leur ex-époux.

**Pour ce qui concerne les photos** : elles doivent être récentes et identiques, de face et tête nue, sur fond neutre et uni, de couleur ou noir et blanc, format 3,5 cm x 4,5 cm. **Elles ne devront en aucun cas être découpées.** Un ensemble d'exemples de photos peut être consulté en Mairie.

Les nouvelles cartes d'identité étant établies par un centre de gestion et non plus par la Sous-Préfecture, il ne sera plus possible d'obtenir les cartes en urgence.

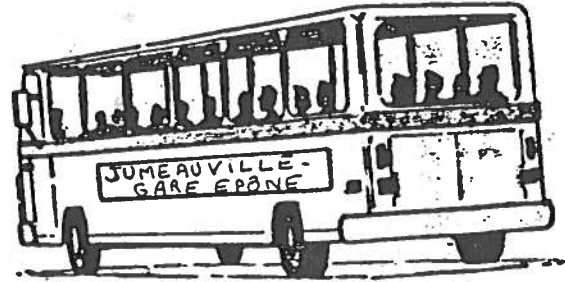
**En cas d'extrême urgence**, seul un passeport pourra être obtenu.

Une fois la carte établie, celle-ci ne pourra être retirée que par l'intéressé lui-même, quant au mineur il devra être accompagné de son représentant légal.

# INFOS PRATIQUES

ALLEK

Numéro de course	344	346	348	350	352	354	356	360	364	378	376	382	384
Remarques		A	A		V	V	T A	V			A		A
BOINVILLE Eglise		6:34	6:54	7:14			7:37	8:35	17:38	18:18	18:38	18:58	19:18
GOUSSONVILLE Croisement		6:36	6:56	7:16			7:39	8:37					
Chapeau Demoiselle		6:37	6:57	7:17			7:40	8:38					
Place		6:38	6:58	7:18			7:41	8:39					
JUMEAUVILLE Mairie	6:24	6:44	7:04	7:24			7:47	8:45					
Grande Rue	6:25	6:45	7:05	7:25			7:48	8:46					
EPONE Brouillard	6:29	6:49	7:09	7:29			7:52	8:50	17:42	18:22	18:42	19:02	19:22
Canada	6:30	6:50	7:10	7:30			7:53	8:51	17:43	18:23	18:43	19:03	19:23
MEZIERES Bois de l'Aulne	6:31	6:51	7:11	7:31			7:54	8:52	17:44	18:24	18:44	19:04	19:24
La Villeneuve	6:32	6:52	7:12	7:32			7:55	8:53	17:45	18:25	18:45	19:05	19:25
Liserettes	6:33	6:53	7:13	7:33			7:56	8:54	17:46	18:26	18:46	19:06	19:26
Chauffour	6:34	6:54	7:14	7:34			7:57	8:55	17:47	18:27	18:47	19:07	19:27
Libération	6:35	6:55	7:15	7:35			7:58	8:56	17:48	18:28	18:48	19:08	19:28
Mairie	6:36	6:56	7:16	7:36			7:59	8:57	17:49				
Place Cdt Grimblot	6:37	6:57	7:17	7:37			8:00	8:58	17:50				
La Fontaine	6:38	6:58	7:18	7:38			8:01	8:59	17:51				
EPONE/MEZIERES Gare SNCF	6:42	7:02	7:22	7:42		8:04	8:05	9:03	17:52	18:32	18:52	19:12	19:30
EPONE Mairie						8:05		9:05					
Emile Sergent						8:07	8:08	9:07					
Route de la Falaise						8:08	8:09	9:08					
AUBERGENVILLE Lycée Van Gogh						8:17	8:18	9:17					



Trains vers Paris	6h48	7h08	7h28	7h48		8h08	8h32						
Trains vers Mantes		7h02		7h45	8h03	8h27	8h27						

V : sauf vacances scolaires  
 A : sauf mois d'août  
 T : ne dessert pas le Lycée Van Gogh en vacances scolaires

RETOUR

Numéro de course	345	347	349	353	356	357	359	367	369	373	376	377	371	381	383	385	387
Remarques		A		Me V	Me V	Me V	Me VC	M /		M V	MV		A	A	A	A	
AUBERGENVILLE Lycée van Gogh				11:40	12:40	12:40		16:40		17:40	17:40						
EPONE Route de la Falaise				11:48		12:48		16:48		17:48							
Emile Sergent				11:48		12:48		16:48		17:48							
Mairie				11:50		12:50		16:50		17:50							
EPONE/MEZIERES Gare SNCF	06:42	07:02	07:24	11:52		12:52	13:06	16:52	17:13	17:52		17:53	18:10	18:32	18:52	19:12	19:43
MEZIERES La Fontaine				11:56	12:54		13:12	16:56	17:17		17:54	17:57	18:14	18:36	18:56	18:16	18:47
Place Cdt Grimblot				11:57	12:55		13:13	16:57	17:18		17:55	17:58	18:16	18:37	18:57	19:17	19:48
Mairie				11:58	12:56		13:14	16:58	17:19		17:56	17:59	18:16	18:38	18:58	19:18	19:49
Libération	06:45	07:06	07:27	11:59	12:57		13:16	16:59	17:20		17:57	18:00	18:17	18:39	18:59	19:19	19:50
Chauffour	06:46	07:06	07:26	12:00	12:58		13:16	17:00	17:21		17:58	18:01	18:18	18:40	19:00	19:20	19:51
Liserettes	06:47	07:07	07:28	12:01	12:59		13:17	17:01	17:22		17:59	18:02	18:19	18:41	19:01	19:21	19:52
La Villeneuve	06:48	07:08	07:30	12:02	13:00		13:18	17:02	17:23		18:00	18:03	18:20	18:42	19:02	19:22	19:53
Bois de l'Aulne	06:48	07:09	07:31	12:03	13:01		13:19	17:03	17:24		18:01	18:04	18:21	18:43	19:03	19:23	19:54
EPONE Canada	06:50	07:10	07:32	12:04	13:02		13:20	17:04	17:26		18:02	18:05	18:22	18:44	19:04	19:24	19:55
Brouillard	06:51	07:11	07:33	12:06	13:03		13:21	17:06	17:28		18:03	18:06	18:23	18:45	19:06	19:26	19:56
JUMEAUVILLE Grande Rue				12:08	13:06		13:24	17:08	17:29		18:06	18:09	18:26	18:48	19:08	19:28	19:59
Mairie				12:09	13:07		13:25	17:09	17:30		18:07	18:10	18:27	18:49	19:09	19:29	20:00
GOUSSONVILLE Croisement				12:11	13:09		13:27	17:11			18:09	18:12	18:29	18:51	19:11	19:31	20:02
Chapeau à Demoiselles				12:12	13:10		13:28	17:12			18:10	18:13	18:30	18:52	19:12	19:32	20:03
Place				12:13	13:11		13:29	17:13			18:11	18:14	18:31	18:53	19:13	19:33	20:04
BOINVILLE Eglise	06:54	07:14	07:36	12:17	13:16		13:33	17:17	17:34		18:15	18:18	18:35	18:57	19:17		

Trains venant de Mantes								16h47					17h50		19h00		19h40	
Trains venant de Paris								12h57	16h46	17h10			17h49	18h06	18h27	18h46	19h06	19h40

M : sauf mercredi - Me : mercredi uniquement  
 A : sauf mois d'août  
 V : sauf vacances scolaires  
 C : correspondance avec la ligne 16 du Lycée F. Villon à Mézières Mairie  
 T : ne dessert pas le Lycée Van Gogh en vacances scolaires

# C F T A

